

INSCRIPTION AU DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS »

Année scolaire 2022 - 2023

Le dispositif « **devoirs faits** » commencera à **compter du 19 septembre 2022** pour tous les élèves volontaires, y compris ceux sur proposition de l'équipe pédagogique.

Cet accompagnement prendra la forme d'un appui apporté aux devoirs à faire à la maison en concertation avec les professeurs de la classe.

Les élèves, selon leur emploi du temps et les créneaux disponibles, seront encadrés par des enseignants ou des assistants d'éducation dans des petits groupes de 10 à 12 élèves au maximum. En plus des créneaux indiqués ci-dessous, des plages seront proposées durant la journée sur les heures de permanence.

Merci d'indiquer ci-dessous vos souhaits et remettre ce document le plus rapidement possible au professeur principal ou au secrétariat de direction. Merci.

Nous vous rappelons que :

- ***Toute inscription vaut **engagement**, ce qui suppose la présence assidue de votre enfant **avec son matériel et une attitude favorable au travail personnel.*****
- ***Un appel sera fait à chaque séance.***
- ***Les listes seront modifiées après chaque période de vacances scolaires ou en fonction de l'évolution des besoins et des acquis de votre enfant.***

La DIRECTION

NOM :

Prénom :

Classe :

souhaite s'inscrire ou souhaite suivre la proposition de l'équipe pédagogique pour s'inscrire (cochez les créneaux sélectionnés)

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
12h00 – 12h30				
12h30 – 13h00				
15h30 – 16h30				
16h30 – 17h30				

ne souhaite pas s'inscrire

Date :

Signatures :

élève

parents